



ASSOCIATION
DES FORESTIERS
TROPICAUX ET
D'AFRIQUE DU NORD

Procès-verbal
Réunion du Conseil d'administration de l'AFT
4 juin 2025 (10 h 00 – 13 h 00)

Présents :

Bernard Mallet (BM), Jean-Prosper Koyo (JPK), Jean-Guy Bertault (JGB), Alain Bertrand (AB), Jean-Paul Lanly (JPL), Claude Lebahy (CL), Yves Nouvellet (YN), Michel Malagnoux (ML)

Excusés :

Gabriel Tandeau de Marsac (GTM), Alain Chaudron (AC), Olivier Soulères (OS)

Absent :

François Wencelius (FC)

Mode de réunion :

Distanciel : Présentiel :

L'ordre du jour proposé (ci-dessous) est adopté :

1. Intégration de l'AFT à Agropolis (Bernard)
2. Point sur les rencontres AFT (Jean Guy)
3. Point sur les cotisations (cf. *conjointes, ex conjointes, ...Bernard / Yves.*)
4. Devis Linov (Claude / Yves)
5. Inscription AFT site des associations (Claude)
6. Livre Guillard (Yves / Jean Paul)
7. FFF marche carbone (Claude)
8. Point sur partenariat (Claude)
9. Autres points

1 – Intégration de l'AFT à Agropolis (présentation Bernard Mallet):

Présentation du dossier par BM :

Dossier d'adhésion de l'AFT présenté par BM avec l'appui de Patrick Caron à Agropolis International <https://www.agropolis.fr/> examiné en CA d'Agropolis du 20/05/2025.

Vote unanime en faveur de l'accueil de l'AFT dans le pôle ONG/Société Civile de cette structure

L'adhésion pour l'AFT sera gratuite et lui permet de bénéficier d'un nouveau siège social qu'il conviendra de faire valider par une AGE de l'AFT en septembre prochain

Cette adhésion permet également des contacts et interactions supplémentaires pour l'AFT ainsi que des accès aux moyens de cette structure (salle, boîte aux lettres,...) et permet de participer au CA d'Agropolis International

Principaux commentaires du CA :

Très grand satisfecit

MM demande si leurs moyens humains, tel un webmaster, pourrait aider l'AFT

BM répond que cela ne devrait pas être le cas

BM rappelle que Agropolis héberge le CLSD auquel MM est membre

Décisions du CA :

- **Bernard Mallet sollicite auprès d'Agropolis International et de sa directrice Mélanie Brouin un relevé de la décision du CA pour l'accueil de l'AFT**
- **Modification des statuts pour le siège social à prévoir en AGE lors des rencontres AFT de septembre pour modifier le siège social de l'AFT**

2 – Point sur les rencontres AFT 2025 (Jean-Guy Bertault):

Présentation par JGB :

La tournée AFT aura lieu du 10 au 14 septembre 2025 en Auvergne, et les participants seront logés au domaine du lac de Chambon <https://www.domaine-lac-chambon.fr/>

Bon succès pour ces rencontres AFT car **33 personnes sont inscrites pour cette tournée**, avec de nouveaux membres de l'AFT, plus le passage de Claude Barbier le samedi 13 septembre pour participer à l'AG !

La scierie ciblée pour la visite du 12 septembre après-midi reste la scierie Thevenot qui appartient à un groupe ayant des scieries au Gabon (pour répondre à la question posée par Jean-Prosper Koyo lors du dernier CA). Même si elle sera en phase de démarrage d'activité, de nombreux sujets et cette technologie (déroulage du sapin) pourront être abordés.

Il est prévu un temps pour le déroulement d'une conférence le samedi soir. Pas de thématique ciblée définitive, et un « appel à contribution » est fait. A défaut possibilité d'une présentation de BM (et MM) sur la Grande Muraille Verte (en lien avec le film proposé par C Barbier sur les zones sèches qui serait présenté la veille) ?

BM et JPL rappellent la règle qui prévalaient jusqu'alors d'inviter les conjointes et compagnes des adhérents, compagnes ou veuves des adhérents décédés, et tout autre invité du Président extérieur à l'AFT aux rencontres AFT, même lorsqu'elles ne sont pas adhérentes de l'AFT.

Pour 2025, aucun partenaire n'a été invité comme possiblement envisagé (en dehors des collègues ONF pour le repas du vendredi 12/9/25)

Décisions du CA :

- **Calage de la conférence du samedi soir par Bernard Mallet**
- **Jean-Guy Bertault et Claude Lebahy reprendront contact avec l'ONF pour préciser le programme de la journée forestière quelques jours avant les rencontres**
- **Le CA acte de manière écrite la règle qui perdurera de ne pas conditionner la participation à ces rencontres à une adhésion AFT**

3 – Points sur les cotisations :

Présentation par YN, trésorier :

A ce jour, **65 inscrits** (chiffre en hausse) avec de nouveaux adhérents grâce au travail de YN et de CL

Deux membres du CA (OS et FW) n'ont pas encore renouvelé leur adhésion.

De fait, l'adhésion de Balle Pity, jusqu'alors réglée par FW, n'a pas été renouvelée.

BM est prêt à assurer l'adhésion de Balle Pity suite au décès de Aboubacar Ichaou.

Nouvelle demande d'adhésion de la part d'un jeune sénégalais rencontré en 2022 par CL et destinataire des Lettres d'Informations forestières, que ce requérant juge très intéressant.

Au-delà de cette demande, CL constate ou demande à ce que :

- l'adhésion des représentants du Sud reste faible : 1 représentant seulement en Côte d'Ivoire, 1 seul au Cameroun, aucun au Gabon ni en RCA !
- l'adhésion à l'AFT des représentants du Sud soit réexaminée pour être encouragée
- le vivier des prospects étant potentiellement celui de nouveaux adhérents, chaque membre de l'AFT et en particulier les administrateurs, n'hésitent pas à fournir à CL le nom et le mail de nouveaux contacts pour faire croître la liste des prospects destinataires des Lettres 'Informations forestières AFT
-

Par ailleurs, JPL propose également une hausse de la cotisation des adhérents à 50 €

CL rajoute que la disposition des statuts AFT soumettant l'approbation de tout nouvel adhérent par le bureau n'est pas appliquée ; Il fait soit la remettre en vigueur ou assouplir cette disposition des statuts AFT.

Tous ces points seront à débattre et statuer lors de la prochaine AG.

Décisions du CA :

- **Bernard Mallet relance directement François Wencelius et Olivier Soulères pour leur adhésion 2025**
- **Claude Lebahy paiera pour 2025 l'adhésion du jeune sénégalais Mouhamed Arfang COLY**
- **Tout membre de l'AFT et en particulier chaque administrateur de l'AFT doit faire du prosélytisme de l'association et faire remonter si ce n'est des adhérents au moins des listes de prospects pour la diffusion des Lettres d'informations forestières AFT**
- **Inscription des tarifs des adhésions (et en particulier des représentants du Sud) à mettre à l'Ordre du Jour de la prochaine AG**
- **Les statuts devant faire l'objet d'une modification pour le siège social (voir point 1 de ce CA), l'occasion est donnée pour les autres articles de ces statuts de les amender si besoin : CL fera circuler auprès des administrateurs du CA une nouvelle version de ces statuts avant l'AG de septembre 2025.**

4 – Points sur les partenaires adhérents (bienfaiteurs) ou partenaires non adhérents:

Présentation par CL :

Depuis le dernier CA, 3 nouveaux partenaires ont été spécifiquement contactés :

- ONF, par OS,
- The Shared Wood Company, par CL
- WSC-Congo, <https://congo.wcs.org/>, gestionnaire d'un PN au Nord Congo, par JPK

Et à l'occasion de la campagne d'adhésion 2025 lancée par YN et CL

- TEREA, par YN lors de la campagne d'adhésion
- ATIBIT
- FRM

Parmi ceux-ci, certains sont devenus adhérents AFT, et donc membres bienfaiteurs au sens des statuts de l'AFT et rejoignent ainsi l'AIFM, seule personne morale jusqu'alors adhérente de l'AFT :

- FRM et The Shared Wood Company (sWc)

TEREA et ATIBT ont aussi donné son accord de principe pour adhérer en tant que personne morale, sous réserve d'une adhésion croisée pour l'ATIBT, mais BM doit contacter leur directeur pour conclure ces 2 adhésions de partenaires.

Contact ONF par OS :

- OS a eu une entrevue avec François Bonnet, DGA le 1/04/2025. Suite à cette rencontre, un mail a été envoyé à la DG de l'ONF par BM le 20/5/2025 pour conclure ce partenariat.
- A priori pas de contact avec ONF International
- Pas d'infos a priori sur le contenu des échanges ONF et services forestiers marocains remonté par OS

Contact WCS Congo par JPK :

WCS reste une ONG importante au Congo pour la gestion des forêts tropicales en reconnaissant le droit à l'exploitation forestière et aux besoins des populations. JPK reste optimiste pour ce partenariat, voire peut-être pour une adhésion à l'AFT?

Les autres partenaires ci-après définis comme prioritaires lors du CA derniers s'avèrent trop complexes dans leur gestion pour espérer un partenariat officiel :

- Le CIRAD,
- La FAO : JPL mentionne toutefois le nom de Christophe Jossier comme personne contact
- IRD

Reste GIP Ecofor et Nicolas PICARD à contacter par Bernard Mallet

Décision du CA :

- **Suivi des contacts ONF par Olivier Soulères et WCS par Jean-Prosper Koyo**
- **Bernard Mallet reprend contact avec TEREA et ATIBT pour conclure leurs adhésions à l'AFT**
- **Bernard Mallet prend contact avec GIP-ECOFOR**
- **Invitation d'Olivier Soulères à contacter de même ONF International**

4 – Devis Linov :

Présentation par CL :

Le devis Linov présenté comporte 3 offres :

- | | |
|--|----------|
| - Offre de traduction simultané français/anglais | 210 € HT |
| - Offre d'une page supplémentaire pour faciliter les échanges photos, vidéos | 350 € HT |
| - Offre pour un gestionnaire intégré des adhérents : | 400 € HT |

Commentaires du CA :

Traduction anglais/français :

CL rappelle le nombre important de connexions issues de pays anglophones sur le site AFT (via Analytics)

BM demande si ce cout est bien « one shot » et non annuel.

JPL est d'avis que l'AFT, association francophone, n'a pas obligation à traduire en anglais.

ML demande si ce traducteur intègre les mots techniques spécifiques à la foresterie tropicale : CL ne sait pas répondre.

CL rappelle que CIFOR ICRAF, ATIBT, FAO utilisent des traducteurs anglais /français.

Page photos/vidéos :

CL rappelle que l'idée est de mettre déjà à dispo les photos et vidéos fournies par quelques-uns pour la construction du site, sous réserve de l'absence de droits

Gestionnaire des adhérents :

BM propose à YN et CL de continuer à utiliser leurs fichiers Excel

Hello Asso pourra aussi répondre peut-être à ce type de besoin

Décision du CA :

- **Validation par le CA de la commande à Linov du traducteur anglais/français et sous précision de la page Vidéo et Photos**
- **Abandon de la commande du Gestionnaire des adhérents**
- **Claude Lebahy reprendra contact avec Linov pour demander un devis pour améliorer la lisibilité par les moteurs de recherche du site AFT et des articles qu'il contient**

5 – Inscription de l'AFT sur les sites dédiés aux associations :

Présentation par CL :

Le document préparé par CL lors de sa diffusion mail la veille du CA n'a pas été joint : CL s'en excuse

CL rappelle que l'AFT a été inscrit par JPL sur le Registre National des Associations (RNA) lors des changements de statuts en 2017 et bénéficie d'un numéro d'enregistrement

Mais à ce jour, l'AFT n'a pas de numéro SIRENE, indispensable pour l'AFT si elle veut bénéficier de subventions de la part de structures publiques (Etat, Collectivités territoriales..)

Par ailleurs, tout changement de statut, toute modification de composition du CA doit être enregistré sur de tels sites, ce qui n'a pas été fait lors du changement de C A de septembre 2024.

Enfin, il existe un site Hello Asso qui permet d'aider les asso à la gestion de leurs adhérents et de leurs cotisations : <https://info.helloasso.com/>

CL rappelle également que l'AFT n'applique pas quelques-uns des articles de ses statuts

JGB rappelle que la plupart des asso ne respectent pas leur statut à la lettre.

La révision des statuts de l'AFT pour le siège social offre l'opportunité à l'AFT de rendre ses statuts plus souples si besoin.

CL précise que l'inscription au RNA se fait via la préfecture de localisation du siège de l'association. En conséquence, l'AFT devra être inscrite non plus à la Préfecture de Paris 15ème mais à celle de l'Hérault.

Décision du CA :

- Report du dossier Hello Asso à un prochain CA
- Les statuts devant faire l'objet d'une modification pour le siège social (voir point 1 de ce CA), l'occasion est donnée pour les autres articles de ces statuts de les amender si besoin : CL fera circuler auprès des administrateurs du CA une nouvelle version de ces statuts avant l'AG de septembre 2025
- Claude Lebahy mettra à jour l'inscription de l'AFT auprès de la Préfecture de l'Hérault après l'AGE qui aura à valider le changement de siège social de l'AFT.

6 – Points sur les projets de livre de Joanny Guillard :

6.1 Projet du dernier tome de Joanny Guillard

Intervenants AFT sur ce projet : Denis Groene, Yves Nouvellet, Jean-Paul Lanly, Jean-Guy Bertault

Discussions :

A ce stade d'avancement, gros travail de relecture nécessaire : plus de 200 pages à relire !
JPL demande comment sera édité le livre : Harmattan (comme les VTFT) , AgroParis Tech...
BM pense que cet ouvrage doit rester numérique mais que l'on peut prévoir une édition papier (avec une imprimerie locale) pour un nombre limité d'exemplaires à préciser (10 à 20 ex.)

Décision du CA :

- Décalage en 2026 de la sortie finale du livre compte tenu de l'importance du travail de relecture

6.2 Article RFF sur les forestiers de Nancy

Présentation par JPL et BM :

A l'occasion du bicentenaire de l'école de Nancy, JPL et BM se sont engagés à rédiger un article sur les forestiers tropicaux nationaux ou des pays du Sud passés par l'école forestière de Nancy qui sera édité par la RFF

Echéance : été 2025

JPL rédigera l'histoire de ces forestiers tropicaux à Nancy jusqu'à 1960. BM fera la même chose à partir de 1960 à nos jours

BM fera relire sa partie par OS, CL et Jacques Valeix.

BM propose qu'un article plus large relatif aux forestiers formés en France (Nancy, Montpellier, Paris, Barres, Poisy, Meymac, ...), français comme étrangers, et ayant travaillé au service des forêts tropicales puisse être envisagé. Des contacts ont été pris avec BFT à ce sujet.

Décision du CA :

- Approbation du CA sur ce projet d'article

6.3 – Retours d'expériences des plantations expérimentales et à grande échelle au Congo

JPK rappelle en point divers ce projet éditorial de l'AFT traité lors du dernier CA

JPK et BM n'ont pas avancé sur ce projet, et proposent de reprendre ce chantier.

BM indique que le sujet des forêts denses, par ailleurs très intéressant, est très vaste, et qu'il pourrait être possible de cibler d'abord le sujet des plantations et introduction d'espèces forestières au Congo.

Les décisions du CA de décembre 2024 sont donc prorogées :

Décision du CA :

- Jean-Prosper Koyo identifie les personnes politiques et techniques du Congo jugés pertinentes pour un tel projet
- Bernard Mallet fera de même côté Cirad et partenaires français
- Bernard Mallet et Jean-proposer Koyo créeront un GT pour lancer ce projet à prévoir sur plusieurs années.

6.4 - Aides à l'édition d'ouvrages techniques et scientifiques de forestiers africains

Comme JPK, AB rappelle en Points divers de ce CA la dynamique actuelle de diverses universités africaines pour la rédaction d'ouvrages techniques sur la foresterie africaine et la publication de ces projets d'édition.

Il fait part de la parution très récente de l'ouvrage déjà évoqué lors du CA de décembre 2024 sur « **La gestion publique des forêts de production à Madagascar** », 1997-2024 par Guybertho Randrianarivelo, Alain Bertrand, Pierre Montagne, Zo Rabemananjara et Eric Rabenasolo.

AB rappelle tout l'intérêt d'un double édition de cet ouvrage (malgache et française) ce qui en diminue les coûts.

Cet ouvrage est présenté aujourd'hui même au salon du livre de Tananarive par Guybertho.

Décision du CA :

- L'AFT est disposé à soutenir l'édition de tels ouvrages, en fonction des moyens financiers qu'elle pourra mobiliser et contribuera à rechercher tout financement d'origine institutionnel et privé (notamment vis-à-vis de nos partenaires et lors des contacts à prendre – cf. point 2 du présent CR de CA) pour participer aux financements de tels projets d'éditions.
- Un article de présentation de l'ouvrage de Guybertho sera rédigé par AB pour être publié sur le site AFT

7 – Points sur le nouveau numéro des Feuilles du Flamboyant – marchés carbone :

Présentation par CL :

CL rappelle que :

- le dernier numéro des FFF date de janvier 2022
- nombre de thématiques méritent d'être traités
- celle retenu en priorité compte tenu de l'actualité du monde des forêts tropicales est celle des marchés carbone

CL présente le projet de sommaire amendée par BM diffusée la veille du CA aux administrateurs AFT.

Discussions :

JPL propose de solliciter son collègue de l'académie Jean-François Dhôte pour rédiger un article sur le chapitre 3 mentionné dans le projet de sommaire

L'article de JGB sur la relance de la recherche scientifique pour les forêts du Bassin du Congo sera repris

BM mentionne qu'il a contacté Alain Karsenty, qui pilote une étude sur ce sujet pour le CSTF pour la COP de Belém, et est intéressé pour contribuer, mais après cette COP 2025 de Belém

BM a également contacté d'autres acteurs du CIRAD (Nouvelon) et est prêt à reprendre contact

CL a contacté sWc mais déclinaison de la part de son directeur, Laurent Valiergue, car trop pris par son activité.

BM reprendra contact avec FRM (François Cassage et Nicolas B suite à leur proposition de rencontres de début d'année pour évoquer notamment ce sujet et discuter des projets forestier Carbone, en particulier au Congo. Il pourra évoquer notamment leur étude sur les projets forestiers du marché volontaire du carbone dans l'espace COMIFAC – 2024 et leurs nombreuses plaquettes dédiées aux activités Compensation Carbone (voir leur site)

JPK se renseignera sur ce dossier Total sur les plateaux Bateke.

JPK identifiera si possible un contributeur africain pour avoir la voix des pays du Sud sur cette thématique

BM et JGB évoquent les doutes qui surgissent sur ce type de dispositif carbone et qui ne manqueront pas d'être abordés lors de la prochaine COP à Belém, notamment par rapport à leurs efficacité en matière de séquestration Carbone. JGB évoque aussi les travaux de l'EPF Lausanne sur ce sujet.

JPL demande les consignes de rédaction pour de tels articles. CL répond qu'il n'y a pas de limites de contenu, de nombre de pages ou caractères limités. Se référer à titre d'exemple sur le FFF Feux de forêt de 2021.

Rappel des intervenants AFT sur ce projet : Claude Lebahy, « cheville ouvrière » et Bernard Mallet, « cheville politique » 😊)

Décision du CA :

- **Bernard Mallet sollicitera officiellement les contributions extérieures à l'AFT : Alain Karsenty,**
- **Bernard Mallet reprend l'attache de FRM pour caler un RV et traiter notamment de ce projet**
- **Jean-Paul Lanly démarche Jean-François Dhôte pour faire un article sur le sujet**
- **Jean-Prosper Koyo identifie un rédacteur congolais pour avoir la voix des pays du Sud**
- **Le projet de sortie de ce nouveau numéro est différé en janvier 2026**

8 – Divers

Traités dans les points ci-avant (notamment dans les projets rédactionnels du titre 6)

Claude Lebahy
Secrétaire



Bernard Mallet
Président

